Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'une plate-forme Canton-Communes

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, l'Association de communes vaudoises (AdCV) et l'Union des communes vaudoises (UCV) mettent sur pied une plate-forme permanente, destinée à favoriser une collaboration régulière et soutenue entre l'Etat et les communes, dans tous les domaines de politiques publiques qui touchent de près à l'institution communale. Le premier dossier qu'elle traitera sera celui de la réforme policière.

Le Conseil d'Etat vaudois et les deux associations faîtières représentant les communes vaudoises, l'AdCV et l'UCV, ont convenu de la création d'une plate-forme permettant de nourrir la réflexion et les échanges, et de coordonner les travaux entre l'Etat et les communes dans le cadre des projets qui concernent essentiellement ces dernières.

Cette nouvelle institution est composée de neuf sièges répartis à raison de quatre pour l'UCV, de deux pour l'AdCV et de trois pour le Conseil d'Etat. Un siège par délégation est en principe occupé de manière permanente par la même personne pour la durée d'une législature. La plate-forme est présidée par le représentant permanent du Conseil d'Etat,

M. Philippe Leuba, chef du Département de l'intérieur chargé des relations avec les communes.

Si le nombre des sièges attribués à l'AdCV et à l'UCV dépend de celui de leurs communes membres, les trois délégations auront néanmoins la même importance au sein de la plate-forme. Il convient de préciser que cette dernière n'est pas dotée de pouvoirs décisionnels, mais qu'elle doit être avant tout une force de proposition.

Elle se réunira très prochainement en vue de traiter les questions liées à la réforme policière.

La création d'une telle plate-forme répond au volet du programme de législature postulant une revivification des communes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 avril 2008

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, tél. 021 316 41 51 Mme Andrea Arn,présidente de l'Association de communes vaudoises (AdCV), tél. 022 362 55 19 M. Yvan Tardy, président de l'Union des communes vaudoises (UCV), tél. 021 728 63 13